

Composer avec la peinture : théorie de l'art, création, réception

La *composition* est dans la peinture le
procédé par lequel les parties sont
disposées dans l'œuvre de peinture.
[...] Les parties de l'histoire sont les
corps, la partie du corps est le membre,
et la partie du membre est la surface.

DE PICTURA PRÆ-
STANTISSIMÆ ARTIS ET
nunquam fatis laudatæ, libri tres ab-
solutissimi, Leonis Baptistæ de
Albertis uirī in omni gene-
re scientiarum præci-
puè Mathemati-
ces doctis-
simi.



Īam primum in lucem editi.

Panni tartarici



Duccio, *Madone Rucellai*,
vers 1285, Florence, basilique
de Santa Maria Novella



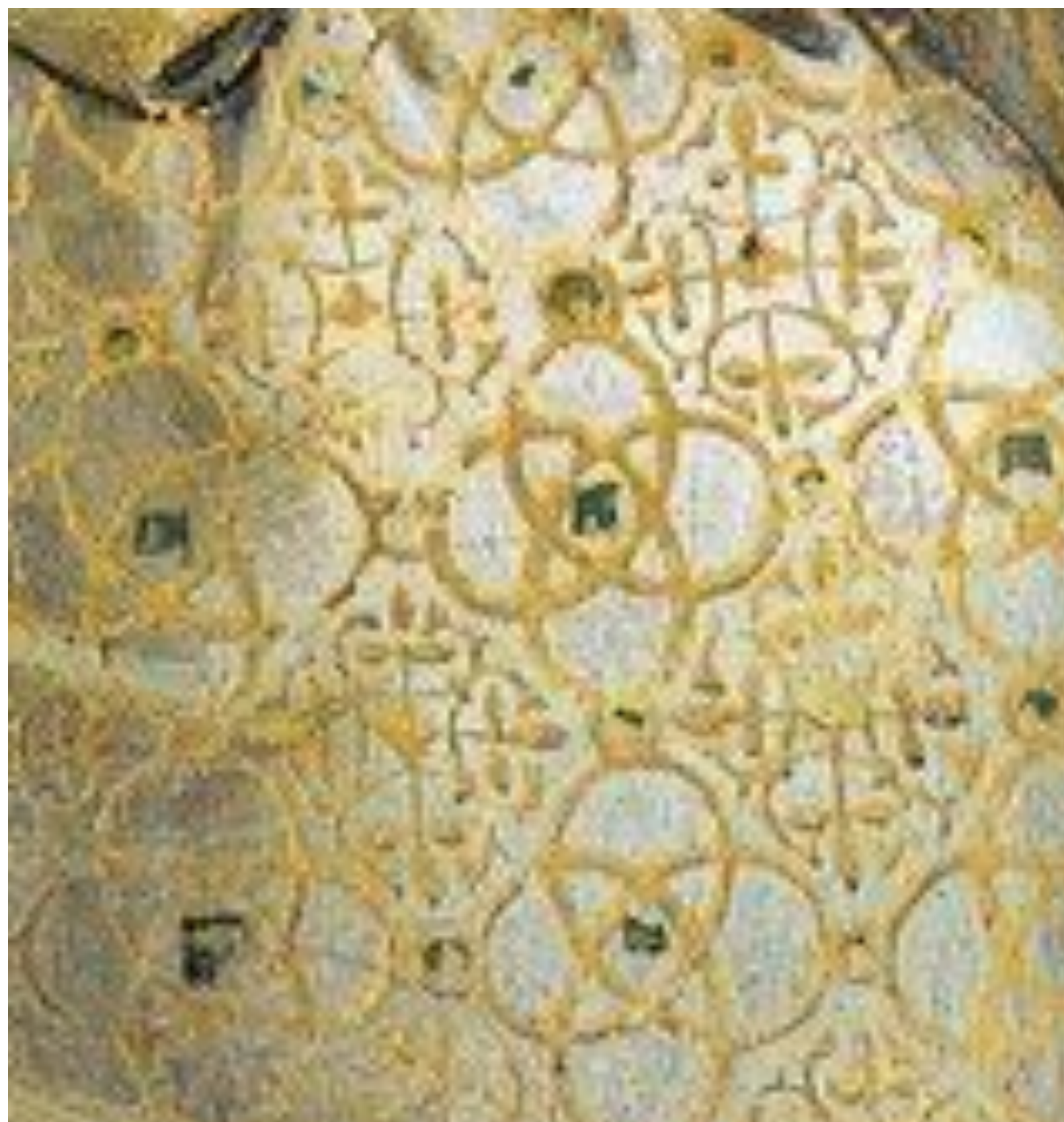
Giotto, *Flagellation*, 1304-1306,
Padoue, chapelle Scrovegni



Pietro Lorenzetti, *Polyptyque
Tarlati*, 1320, Arezzo, église
de Santa Maria della Pieve



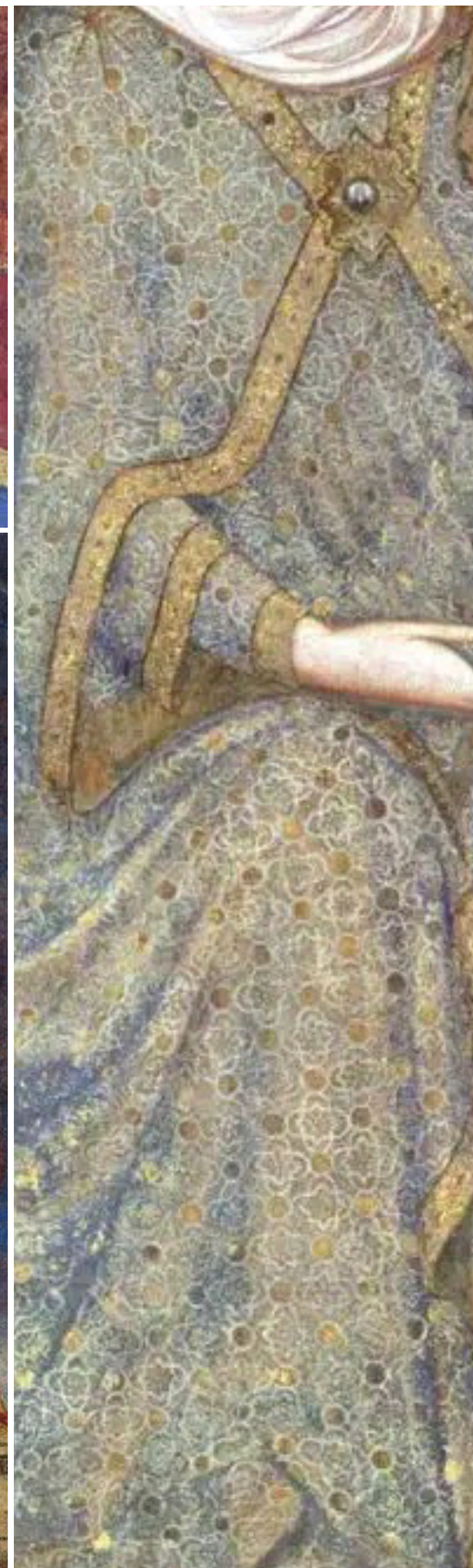
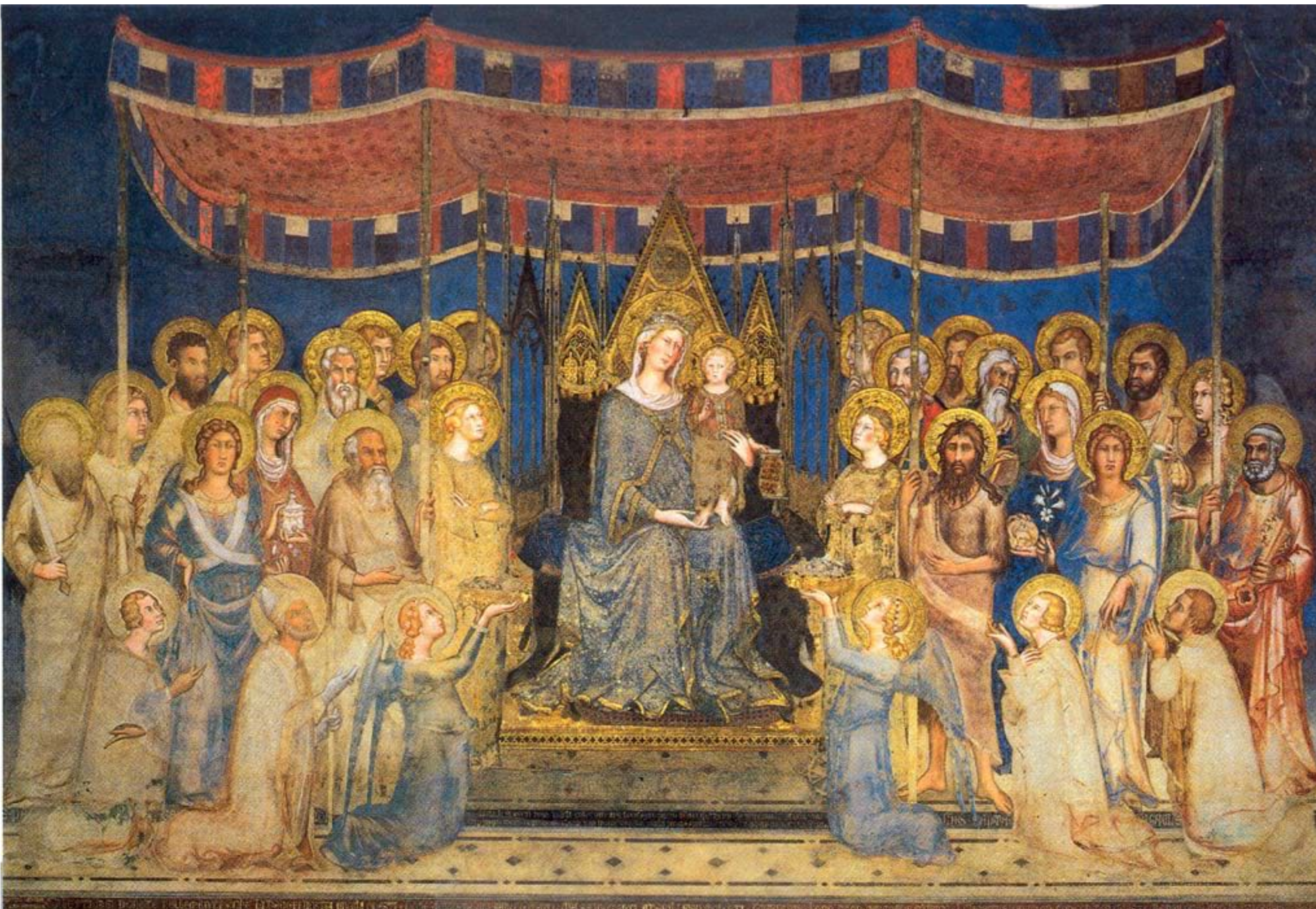
Duccio, *Madone Rucellai*, vers 1285,
Florence, basilique de Santa Maria Novella



Giotto, *Flagellation*, 1304-1306,
Padoue, chapelle Scrovegni



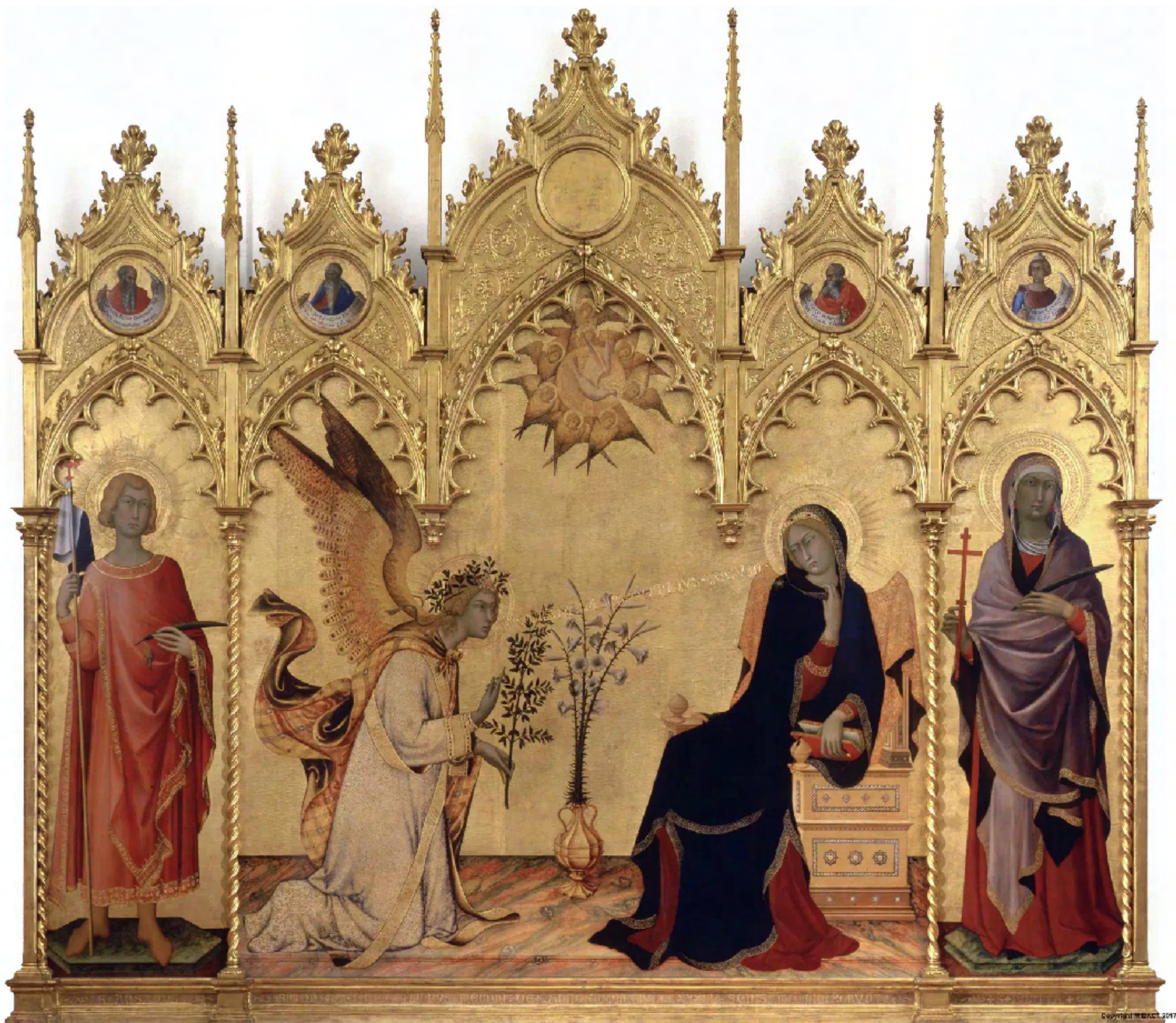
Pietro Lorenzetti, *Polyptyque Tarlati*, 1320,
Arezzo, église de Santa Maria della Pieve



Simone Martini, *Maestà*,
1315, Sienne, Palazzo
Pubblico



Simone Martini, *Polyptyque de San Gimignano*,
1320, Cambridge, Fitzwilliam Museum



Simone Martini, *Annunciation*, 1333, Florence, Gallerie degli Uffizi

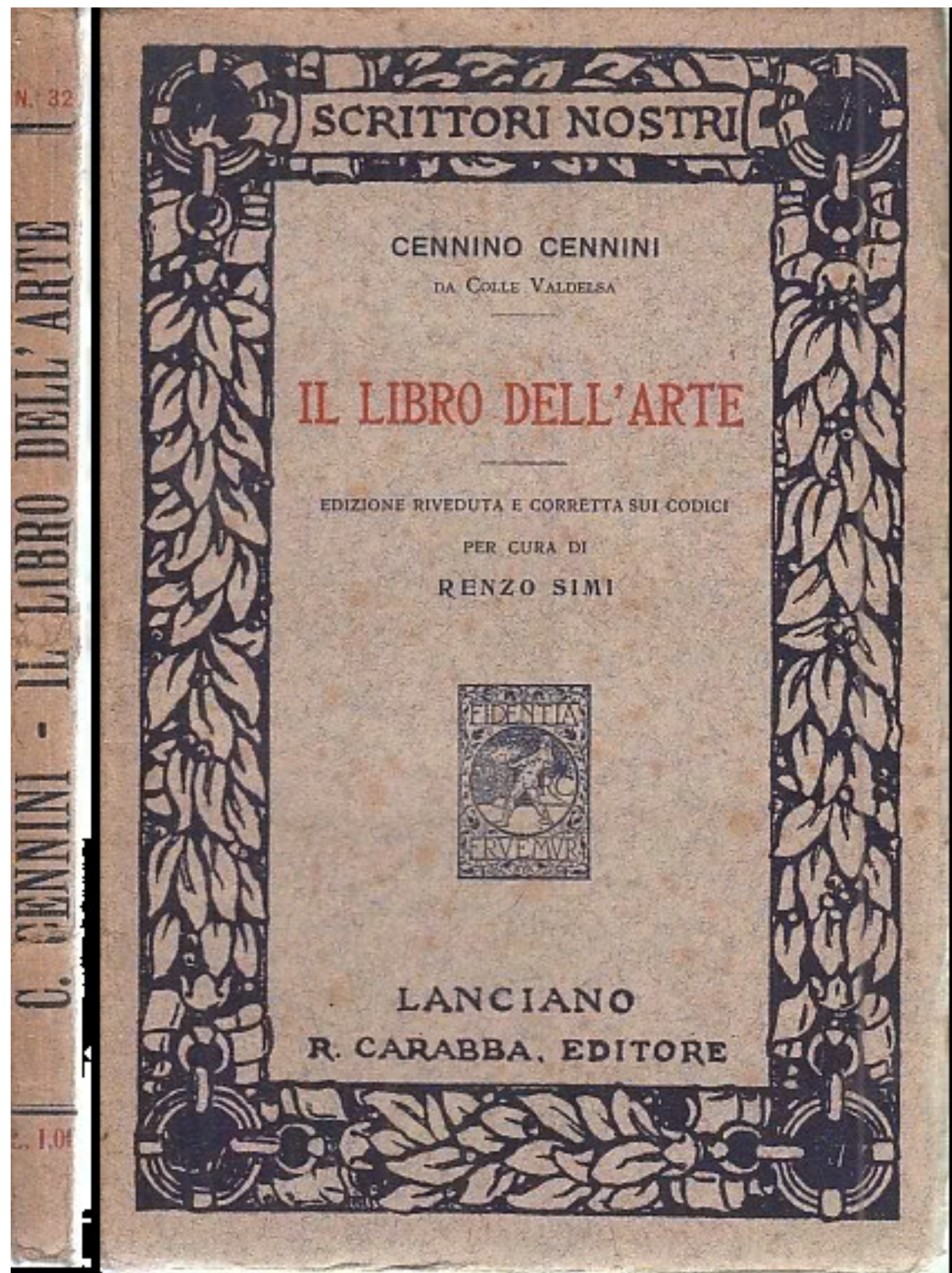


Simone Martini, *Archange Gabriel*, vers 1330, Washington, National Gallery



Pietro Lorenzetti, *Vierge à l'Enfant entre des anges*, 1340, Florence, Gallerie degli Uffizi





**Chap. CXLIV Comment on contrefait sur mur le velours
ou drap de laine, et la soie aussi bien sur panneau que sur
mur**

Pour faire un drap de soie sur panneau ou sur mur, coucher de cinabre, pâlir ou éclairer avec le minium ; si c'est de la sinopia obscure, pâlir avec la claire ou le cinabre ou le giallorino ; sur mur et sur panneau, d'orpin, de vert ou de quelque couleur que l'on veuille, coucher d'obscur et pâlir de clair. *Ad idem*, sur mur à fresque, coucher d'indigo et pâlir d'indigo mêlé au blanc de Saint-Jean. Si de cette couleur on veut travailler sur panneau ou sur parois, mêler l'indigo avec le blanc de plomb, tempérer à la colle. De cette manière, on peut faire autant de draperies et aussi différentes que ton intelligence pourra t'en suggérer, et je te souhaite grand plaisir.



Chap. CXLI Comment tu dois faire une étoffe d'or, et noir ou vert, ou de quelque couleur que tu voudras sur fond d'or

Avant de commencer à colorer, je veux te montrer à faire un drap d'or. Si tu veux faire un manteau, une jupe de femme ou un coussin de drap d'or, mets l'or avec le bol et gratte les plis du vêtement à la façon que je t'ai démontrée pour les fonds ; puis, si tu veux faire un drap rouge, détache sur cet or bruni les plis avec le cinabre. Si tu veux le faire obscur, emploie la laque. Si tu veux le rouge tirant sur le jaune, sers-toi du minium, toujours avec la tempera au jaune d'œuf. Ne frotte sur ton panneau ni trop fort ni trop souvent. Laisse sécher et donne pour le moins deux couches. Tu agiras de même pour faire vert, noir ou de quelque couleur que tu voudras. Mais si tu voulais le faire d'un bel azur d'outremer, couvre d'abord l'or avec du blanc encollé au jaune d'œuf. Quand il est sec, tempère ton bleu d'outremer avec un peu de colle et un peu de jaune d'œuf, à peine deux gouttes, mets sur le blanc deux ou trois couches de ce ton, laisse sécher. Puis, selon les plis que tu veux faire, ponce ton carton, car tu as dû dessiner d'abord sur papier, le piquer gentiment avec une aiguille, en ayant soin de tendre ce papier sur une toile ou un drap, à moins que tu veuilles piquer sur une planche d'arbre ou de tilleul, ce qui vaut mieux que la toile. Quand tu as piqué, aie de la poussière selon la couleur sur laquelle tu dois poncer. Si c'est une draperie blanche, ponce avec de la poussière de charbon liée dans un morceau de toile. Si c'est une draperie noire, ponce avec du blanc préparé de même, *et sic de singulis*.



Gherardo Starnina, *Dormition*, 1405-1410, Chicago, Art Institute

Qui ? Quand ? Quoi ? Où ? Comment ?

Qu'il soit connu et manifeste pour quiconque verra ou lira ce document que, à la requête du révérend **Messer Francesco di Giovanni Tessori, présentement prieur du Spedale degli Innocenti à Florence, et de Domenico di Tomaso di Curado, peintre**, moi, Fra Bernardo di Francesco de Florence, frère de Jésus, ai rédigé de ma propre main ce document qui vaut contrat et commande d'un **retable** destiné à **l'église du susdit Spedale degli Innocenti**, avec les accords et stipulations établis comme suit :

Que ce jour, **le 23 octobre 1485**, ledit Francesco s'en remet au susdit Domenico et le charge de peindre **un panneau** que ledit Francesco a fait fabriquer et a fourni ; lequel panneau ledit Domenico préparera à ses frais ; et il doit peindre ledit tableau entièrement de sa propre main, selon le modèle dessiné sur le papier, avec les personnages et de la manière qui y sont indiqués, dans tous les détails **selon ce que moi, Fra Bernardo, juge le mieux** ; et sans s'écarter de la manière et de la composition dudit dessin ; et il doit peindre ledit tableau tout entier à ses propres frais **avec des couleurs de bonne qualité et de la poudre d'or sur les ornements comme il se doit, et tous les autres frais encourus par ledit tableau ; et le bleu doit être d'outremer, de la valeur de quatre florins l'once** ; et **il doit avoir achevé et livré ledit tableau d'ici trente mois** ; il recevra pour prix de ce tableau tel qu'il est dit cent quinze gros florins, **s'il me semble à moi, le susnommé Fra Bernardo**, que le tableau les vaut ; je peux consulter qui me semble le plus compétent pour juger de la valeur du tableau et du travail effectué, et s'il me semble ne pas valoir le prix indiqué, il recevra en moins **autant que moi, Fra Bernardo, le jugerai bon** ; et il doit, selon les termes de l'accord, peindre la **prédelle** dudit tableau **selon ce que moi, Fra Bernardo, pense être le mieux** ; et il recevra son paiement comme il suit : ledit Messer Francesco doit donner au susnommé Domenico trois gros florins par mois, à dater du 1er novembre 1485, et ainsi chaque mois... Et si ledit Domenico n'a pas livré le tableau dans le temps prescrit, il sera astreint à une amende de quinze gros florins ; et de même, si ledit Messer Francesco n'effectue pas les paiements mensuels prévus, il sera astreint à une amende égale à ce qui restera dû, c'est-à-dire que, une fois que le tableau sera fini, il aura à payer complètement et en totalité le solde de la somme due.

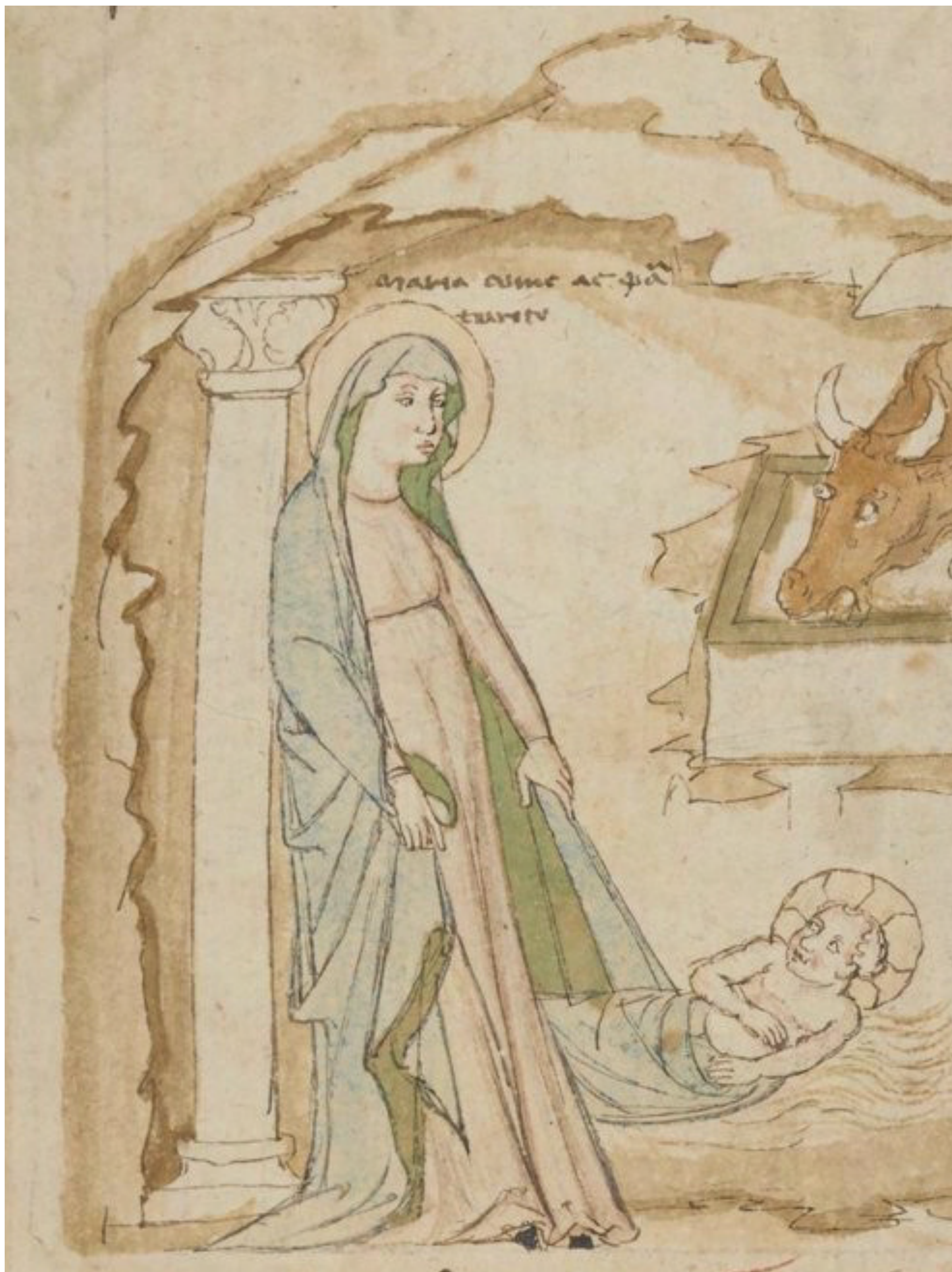


Domenico Ghirlandaio, *Adoration des mages*, 1488,
Florence, hôpital des Innocents

te amostiate scō dno lebbi d'uno scō frē d'nro or
dine d'gno d'fete al qle io p'so d'li s'feno reuelate
Essēto uenūta lora d'l p'ato i sulla mezza nocte so
pra la d'nica. Li u'gine leuātosi ricti ad poggiosi adu



na colōna d' que em **E**ssa iosep seta t'to po d'
fori q'le cose d'f'i quenia n'potea apparechiare. poi
leuātosi p'se d'l fieno d'l p'sepio / a puose ai piei d'la
tōna / zella suolse i n'altra p'ate. **T**allora lo figliuol
d'idio etnale es'cite d'l uētre d'la madre s'f'a alcuna
mōmōratia / uueō legiā i n'ūmōnito siccomeā in
d'l uētre / col' f'usioz d'uētre sopral fieno aspici d'



Toscane, *Nativité*,
XIV^e siècle in
Meditatione de la uita
del nostro Signore Ihesu
Christo, fol. 19r



Masaccio, Masolino, *Sainte Anne Trinitaire*,
1424-1425, Florence, Gallerie degli Uffizi



Fra Filippo Lippi,
Adoration de l'Enfant,
1459-1460, Berlin,
Gemäldegalerie